Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260618-D0220260001510-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juin 2026

DB.2026.015

Date de convocation : 12 juin 2026

Délégués en exercice : 12	Présents : 10	Votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à 18h00, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au salle de l'Evel, au siège administratif de Centre Morbihan Communauté, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. Guénaël ROBIN, M. Hugues JEHANNO, M. Benoît ROLLAND, M. Jean-Marc ONNO, M. Pascal ROSELIER

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Martine AUDIC, Mme Isabelle BREHELIN

Secrétaire de séance : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD

Désignation d'un secrétaire de séance

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-15, L. 2121-21 et L. 5211-1,

Considérant que M. le Président propose la candidature de Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD à la fonction de secrétaire de séance,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide :

- **DE NE PAS PROCEDER au scrutin secret,**
- **DE DESIGNER Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, secrétaire de séance.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 10	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 23/06/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ MORBIHAN